

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DECS	Date	16 mars 2026
Numéro		Heure	12h11

Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical – Le Centre		Lié à (obligatoire) : ad 26.113
Titre : Amendement au postulat des groupes socialiste et VertPOP 26.113, du 13 février 2026, Pour l'introduction de cours de préparation à la parentalité		
Contenu : Le Conseil d'État est prié d'étudier la possibilité de réviser l'offre actuelle de cours de préparation à la naissance en adoptant une perspective centrée sur la parentalité. L'objectif serait de sensibiliser les futurs parents aux enjeux liés à l'arrivée d'un enfant, notamment en matière d'égalité entre les parents et de prévention des violences. Il s'agirait également d'examiner les modalités d'une inclusion plus systématique des <u>seconds parents</u> dans le suivi périnatal, en particulier pour la prévention et la détection précoce de dépression post-partum, et d'évaluer les ressources nécessaires pour assurer une prise en charge adéquate.		
Motivation (facultatif) : Afin de mieux refléter la diversité des schémas familiaux actuels et de ne pas présumer de l'identité ou du rôle de la personne accompagnant la naissance, le terme « second parent » est privilégié. Ce choix terminologique permet une approche plus inclusive que l'usage exclusif du terme « père ».		

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Claudine Geiser		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Sarah Curty	Manon Freitag	Alexis Maire